



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AEMG DU 18 OCTOBRE 2013

Membres de l'AEMG:

Environ 60 personnes sont présentes

Membres du comité :

Tous les membres du comité sont présents

Ordre du Jour :

- **POINT 01 : APPROBATION DE L'OJ DE L'AG DU 18 OCTOBRE 2013**
- **POINT 02 : APPROBATION DU PV DE L'AG DU 25 AVRIL 2013**
- **POINT 03 : APPROBATION DU RA 2012-2013**
- **POINT 04 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012-2013**
- **POINT 05 : CHANGEMENTS IMPORTANTS DE LA 6^{ÈME} ANNÉE**
- **POINT 06 : NOUVEAUTÉS DES EXAMENS EN PREMIÈRE ANNÉE**
- **POINT 07 : INITIATIVE POPULAIRE « FORMATION MÉDICALE »**
- **POINT 08 : MODIFICATIONS DES STATUTS**
- **POINT 09 : DÉCHARGE DU COMITÉ 2012-2013**
- **POINT 10 : ELECTION DU COMITÉ 2013-2013**
- **POINT 11 : ELECTION DES VÉRIFICATEURS DE COMPTES**
- **POINT 12 : DIVERS**

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S'OUVRE À 13H15

Le Président salue les membres du comité présent et rappelle l'importance d'une participation de ces derniers, puisque l'Assemblée Générale est le lieu de décision suprême de l'AEMG.

Avant de débiter à proprement parler l'AG, le Secrétaire présente le nouveau schéma de vote, repris de la swimsa, dont le but est de simplifier les démarches décisionnelles.

A cet effet, chaque membre de l'association et chaque membre du comité a reçu un schéma récapitulatif du schéma de vote, ainsi qu'une télécommande permettant de voter électroniquement.

POINT 01 : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR (OJ)

Motionnaire : Comité de l'AEMG



Motion : « Approuvez-vous l'OJ de l'AG du 18 octobre 2013 ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra* (sans opposition).

POINT 02 : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL (PV) DE L'AG DU 25 AVRIL 2013

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Approuvez-vous le PV de l'AG du 25.04.2013 ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

POINT 03 : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS (RA) 2012-2013

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Approuvez-vous le RA 2012-2013 ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

POINT 04 : APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012-2013

La Trésorière présente le rapport de trésorerie et les modifications apportées au budget pour l'exercice 2012-2013. Elle remercie chaleureusement les deux Vérificateurs des comptes, et soumet la motion suivante à l'AG :

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2012-2013 ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

POINT 05 – CHANGEMENTS IMPORTANTS DE LA 6^{ÈME} ANNÉE

Des directives cantonales ont été mises en place et introduisent un mois de stage obligatoire en cabinet d'un Médecin de Premiers Recours (MPR) en ville.

Dès 2014-2015, une demi-volée pourra s'essayer à ce système sur une base volontaire.

Dès 2015-2016, ce mois de stage sera obligatoire.

Les modalités ne sont pas encore définies ; toute suggestion est la bienvenue.

POINT 06 – NOUVEAUTÉS DES EXAMENS EN PREMIÈRE ANNÉE (PROF. LAURENT BERNHEIM)

Il n'existe pas de test d'entrée à Genève, mais une sélection « intra-universitaire » effectuée à la fin du Module A et du Module B. La Faculté de Médecine de Genève réaffirme sa volonté de ne pas mettre en place de *numerus clausus* ou concours en première année.

Le Décanat est en train de penser (si possible rentrée 2014) à une session unique d'examen qui aurait lieu en juin.

Les avantages :

- fractionnement du contenu en plusieurs examens
- plus de questions et donc un caractère moins aléatoire de la sélection, puisque basé sur un vrai contrôle des connaissances
- possibilité de compenser une note par une autre



- de vraies vacances de Noël/Nouvel-An, la rentrée du 2^{ème} semestre ayant lieu plus tôt, il y a une plus longue période de révisions en mai/juin

Les inconvénients :

- devoir réviser l'entièreté de la matière pour une période d'examen
- la fin des semestres « sabbatiques » liés à la réussite ou échec de l'un des deux modules.

POINT 07 – INITIATIVE POPULAIRE « FORMATION MÉDICALE »

Le Comité rappelle que cette initiative tend à inscrire dans la Constitution que la formation de médecins doit couvrir les besoins sur le long terme, et rappelle que l'Assemblée Générale avait accepté de donner son accord de principe à cette initiative.

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous de prendre officiellement position sur le soutien à l'initiative et ses développements futurs ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

Suite à l'acceptation de cette première motion, le comité soumet une nouvelle motion à l'Assemblée Générale :

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous que le comité de l'AEMG contacte le comité d'initiative et mette en place des mesures proactives pour favoriser l'initiative (récolte de signatures, ... ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

POINT 08 – MODIFICATIONS LES STATUTS DE L'AEMG (BRICE TOUILLOUX)

Règlement de vote : la majorité aux 2/3 est nécessaire

Brice Touilloux présente des modifications qu'il souhaite voir apportées aux statuts de l'association :

Modification statutaire n°01

Actuellement :

« Le Comité se répartit les tâches inhérentes au bon fonctionnement de l'association. Il est notamment chargé de : ...

5.2.g. Proposer la liste électorale du corps des étudiants en médecine aux organes universitaires qui le nécessitent »

Proposition : abrogation du point 5.2.g.

La motion suivante est soumise au vote de l'Assemblée Générale :

Motionnaire : Brice Touilloux



Recommandation de vote du comité : contre

Motion : « Acceptez-vous la modification de statuts n°01 ? »

Résultat : motion refusée

Modification statutaire n°02

Ajout : « L'assemblée Générale est l'organe suprême de l'association. En particulier, l'Assemblée Générale :

...

4.5. k. (nouveau) Décide du soutien ou non d'une liste électorale aux organes universitaires qui le nécessitent.

Proposition : création du point 4.5.k

Motionnaire : Brice Touilloux

Recommandation de vote du comité : contre

Motion : « Acceptez-vous la modification de statuts n°02 ? »

Résultat : motion acceptée

Modification statutaire n°03

Ajout : « L'assemblée Générale est l'organe suprême de l'association. En particulier, l'Assemblée Générale :

...

4.5. l. (nouveau) Peut décider de soutenir une initiative ou un referendum politique en lien avec la pratique de la médecine, sa formation ou concernant les études universitaires. »

Proposition : création du point 4.5. l.

Motionnaire : Brice Touilloux

Recommandation de vote du comité : contre

Motion : « Acceptez-vous la modification de statuts n°03 ? »

Résultat : motion acceptée

POINT 09 – DÉCHARGE DU COMITÉ 2012-2013

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous de décharger l'ensemble du comité de l'AEMG 2012-2013 de ses fonctions au vue de son bilan sur l'année écoulée ? »

Résultat : acceptation nemo contra

POINT 10 – ELECTION DU COMITÉ DE L'AEMG 2013-2014

Règlement de vote : la majorité des 2/3 est nécessaire. Si moins de 3 candidats sont présents, la majorité simple s'applique.

Avant de débiter les élections, le Comité soumet la motion suivante :

Motionnaire : Comité de l'AEMG



Motion : « Acceptez-vous de faire voter en commun et le Vice-Président et le Secrétaire des branches de l'AEMG ? »

Résultat : la motion est acceptée *nemo contra*.

Election du Président(e)

Candidat : Hadrien KOMAROMI

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 30 oui, 11 non, 5 abstentions.

Election de la Trésorerie

Candidat : Garance FELIX

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 42 oui, 2 non, 3 abstention.

Election au poste de Responsable de la Communication

Candidat : Yann L'HUILLIER

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 42 oui, 2 non, 1 abstention.

Election au poste de Vice-Président(e) et Secrétaire aux AFFAC

Candidat : Maud STIRNEMANN et Radhika SOOD

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 40 oui, 0 non, 1 abstention.

Election au poste de Vice-Président(e) et Secrétaire aux Events

Candidat : Robert RODRIGUEZ-VIGOUROUX et Laura BERGE

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 26 oui, 2 non, 2 abstentions.

Election au poste de Vice-Président(e) de l'International

Candidat : Michelle JAEGGI

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 37 oui, 0 non, 0 abstentions.

Election au poste de Local-President de swimsa-Exchanges

Candidat : Jonathan DERIAZ

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 26 oui, 3 non, 1 abstention.



Election au poste de Vice-Président(e) et Secrétaire des Activités

Candidat : Naya JIMENEZ et Benjamin CHEVALLEY

Le candidat se présente brièvement et répond aux questions des membres présents.

Vote : 19 oui, 8 non, 1 abstention.

Octroi du droit de vote au comité pour le Secrétaire de l'AEMG

Motionnaire : Comité de l'AEMG

Motion : « Acceptez-vous d'octroyer le droit de vote au Comité au Secrétaire de l'AEMG ? »

Résultat : acceptation *nemo contra*.

POINT 11 – ELECTION DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES 2013-2014

Sont élus au poste de vérificateurs des comptes 2013-2014 :

- Eva AESCHIMANN
- Fuad KARADGJI

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST CLÔTURÉE À 14H15

Pour l'AEMG :

André Juillerat
Secrétaire 2013-2014